

Policier municipal (h/f)

Offre n° O084250423000979

Publiée le 29/10/2025



Synthèse de l'offre

Employeur : COMMUNE DE PERTUIS - ENSEIGNE DE PERTUIS

Lieu de travail : Rue voltaire, Pertuis (Vaucluse)

Poste à pourvoir le : Dès que possible

Type d'emploi : Emploi permanent - vacance d'emploi

Motif de vacance du poste

Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité

Détails de l'offre

Famille de métiers : Prévention et sécurité publique > Police municipale

Grade(s) recherché(s) : Gardien brigadier

Brigadier-chef principal

Métier(s) : [Policier ou policière municipale](#)

Ouvert aux contractuels : Poste à pourvoir prioritairement par voie statutaire

Temps de travail : Temps complet

Rémunération indicative : Rémunération statutaire, part fixe ISFE 30 % + part variable (mensuel + prime) + tickets restaurant, HS payées ou récupérées.+ Gestion du traitement et de l'entretien des vêtements de service

Descriptif de l'emploi :

Le policier municipal exerce les missions de prévention nécessaires au maintien du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publiques. Il assure également une relation de proximité avec la population.

Missions / conditions d'exercice :

- * Veille et prévention en matière de maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques.
- * Recherche et relevé des infractions.
- * Rédaction et transmission d'écrits professionnels.
- * Accueil et relation avec les publics.
- * Permanence opérationnelle et organisationnelle du service de police municipale.
- * Animation et pilotage d'équipe.

Profils recherchés :

- SAVOIRS :

Connaître les pouvoirs de police du maire et attributions des administrations ainsi que les pouvoirs et attributions des services de la sécurité et de la justice.

Connaître les acteurs et intervenants de la sécurité et de la prévention.

Appliquer les techniques de neutralisation des armes et animaux dangereux.

Appliquer les techniques de communication, de gestion de conflit, de médiation ainsi que les techniques d'interpellation, d'enquête et de prélèvement.

Maîtriser le fonctionnement des administrations et établissements publics, les instances, processus et circuits décisionnels.

Appliquer les techniques et outils de communication.

Connaître et appliquer les techniques de résolution des conflits et de médiation.

- SAVOIR FAIRE :

*Appliquer et contrôler le respect des pouvoirs de police du maire sur son territoire d'intervention

*Informer préventivement les administrés de la réglementation en vigueur

*Recueillir des renseignements, les transmettre à la hiérarchie et suivre les résultats

*Analyser rapidement une situation ou des événements imprévus

*Rendre compte, par écrit ou par oral, à l'autorité supérieure des événements survenus pendant le service et des dispositions prises

*Etablir et rédiger des rapports d'activités, des comptes rendus de mission d'ilotage et de prévention

*Développer l'information et le dialogue auprès de la population

*Appliquer les consignes visant au maintien de l'activité et de la sûreté des locaux, des agents du service et du public accueilli

*Organiser les moyens techniques et humains pour assurer la continuité du service

*Piloter, suivre et contrôler les activités des agents

- SAVOIR ETRE :

*Faire preuve de rigueur, d'un fort esprit d'équipe, d'autonomie

*Etre disponible

*Avoir un sens aigu du service public, une bonne condition physique

*Avoir le sens de l'écoute, de la médiation, calme, et une forte maîtrise de soi

*Respecter la déontologie

*Posséder de réelles qualités relationnelles

*Avoir le sens des responsabilités

Contact et modalités de candidature

Contact : 0490790274

Informations complémentaires :

CONDITIONS DE TRAVAIL :

- Poste à temps complet annualisé (1607H).

- Cycle de travail du 01 janvier au 15 juin et du 01 septembre au 31 décembre :

- Semaines paires du lundi au jeudi 07H15-14H00, le vendredi 05H45-13H00 (marché hebdomadaire).

- Semaines impaires de lundi 12H00-19H00 (sport, GTPI) du mardi au jeudi 13H30-20H00, vendredi 12H30-19H30.

- Du 15 juin au 31 août :

- Semaines impaires : 08H00-16H15

- Semaines paires : 15H45-00H00.

- Un samedi sur quatre toute l'année 09H00-16H00 avec 1 jour de repos en semaine.

- 2 heures de Sport / GTPI par semaine

ARMEMENT ET EQUIPEMENT :

- Glock 17, tonfa, PIE, lacrymogène, bâton télescopique
- 4 véhicules, 4 VTT, 2 motos, radios portatives et caméras individuelles, tablettes portatives.
- CSU : 140 caméras

Merci d'adresser votre candidature à la Direction des Ressources Humaines par mail à l'adresse suivante :

candidatures@mairie-pertuis.fr

Page de candidature en ligne : <https://www.emploi-territorial.fr/candidature/o084250423000979-policier-municipal>

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.